

Communication écrite

Deuxième partie :

Méthodologies et applications

Marie-Eve Damar

Avant-propos

Cette partie s'intéresse à deux types d'écrit : la rédaction de synthèse à partir d'un texte, la rédaction d'un texte argumentatif à partir de deux textes en vue de répondre à une question polémique.

Avant d'en venir aux aspects méthodologiques, il est opportun d'aborder la problématique de la typologie textuelle, qui poursuit un objectif de classement des textes. Un texte est entendu comme tout fragment de discours, au sens saussurien du terme, toute actualisation de la langue. Les typologies diffèrent en fonction des critères de classement. On retiendra ici, parmi celles que la littérature consacre au sujet, une typologie fondée sur l'intention de communication, en ayant soin de choisir des exemples prototypiques :

Type de texte	Écrits prototypiques
Informatif	faits divers, encyclopédie, programme télévisuel
Descriptif	guide touristique, organigramme d'une entreprise, itinéraire d'un parcours
Explicatif	notice de montage, ouvrage de vulgarisation scientifique
Narratif	roman, nouvelle, conte, anecdote
Injonctif	recette de cuisine, lois, règlements, posologie de médicaments
Argumentatif	essai, pamphlet, discours politique, plaidoirie

Tout texte obéit à une structure, à un contenu et à des caractéristiques linguistiques, qui sont définis par le genre. On peut modéliser les genres textuels, en dégager les caractéristiques communes. On citera des exemples de genre littéraire, comme le roman sentimental ou la fable, et un exemple de genre journalistique, comme le fait divers.

La plupart des textes combinent des séquences appartenant à des types différents. J.-M. Adam¹ adopte le nom de séquentialités pour aborder la typologie textuelle de manière plus nuancée. Prenons un exemple, trouvé sur un paquet de céréales, qui mêle différentes séquences (descriptive, explicative injonctive) subordonnée à un but argumentatif (faire acheter le paquet, ou, du moins, convaincre des mérites du produit) :

- *Ces céréales sont issues de l'agriculture biologique, ce qui leur garantit des caractéristiques nutritives essentielles. Mettez-les dans un bol, ajoutez du lait, et c'est prêt. Goutez nos délicieuses céréales !*

Si l'on veut appréhender les discours dans leur complexité, on ne peut que souligner les limites de ces typologies. Elles adoptent une vision réductrice de la communication (seul l'émetteur, celui qui transmet le message, est ici considéré), et le sens résiste toujours (il n'est pas toujours décodable au premier abord). Le sens d'un message est en effet co - construit par l'émetteur, le récepteur, le contexte, le contact, le code et le message, en référence à la théorie de R. Jakobson (déjà cité).

Par exemple : un énoncé comme *J'ai froid* est polysémique, il peut prendre plusieurs sens. Il pourrait être informatif (sans autre intention que la transmission de cette information), injonctif (et signifier par exemple *Ferme la fenêtre*), explicatif (parce que je viens de me lever pour fermer la fenêtre), argumentatif (pour convaincre de la nécessité de fermer la fenêtre). Il peut donc être tour à tour constat, ordre, argument, reproche, etc.

Les textes proposés pour les synthèses appartiennent aux types informatifs et/ou explicatifs, les textes pour les textes argumentatifs sont informatifs, explicatifs et/ou argumentatifs.

¹ Adam J.-M., *Les textes, types et prototypes*, Paris, Nathan, 1992.

1. Produire une synthèse

La synthèse consiste à rédiger une composition française à partir d'une documentation imposée. Il est donc primordial, en premier lieu, et après une lecture attentive du ou des document(s), de dégager la problématique. Contrairement au résumé, la synthèse ne contraint ni à respecter l'ordre des idées de l'auteur, ni l'organisation de sa pensée, ni le ton employé.

La synthèse doit rendre de manière claire, précise et cohérente le propos d'un auteur. Elle permet de présenter les idées principales d'un texte en ne gardant que l'essentiel. Les idées secondaires sont mises au second plan, tandis que l'idée ou les idées principales doit ou doivent être bien visibles.

En synthétisant, on doit retrancher du texte tout ce qui est purement illustratif et anecdotique. En présence d'exemples, on s'efforcera de trouver une réflexion et une intention énonciative qui seules doivent figurer dans la synthèse.

Une synthèse doit présenter les idées de manière construite : elle doit comporter une introduction, un développement et une conclusion.

L'introduction comporte l'amorce (la mise en contexte de la problématique), la formulation de la problématique, ainsi que l'annonce du plan suivi. Ce dernier point est facultatif dans la synthèse, à condition que celle-ci ne comporte que quelques centaines de mots. Il serait en effet, dans un texte aussi court, peu économique de faire figurer le plan, aisément décodable si le principe de cohérence est respecté.

La synthèse de plusieurs documents exige de présenter dans l'introduction les textes abordés, et de les contextualiser.

La conclusion mesure le chemin parcouru, elle ne doit pas contenir d'idée neuve, elle permet de réaffirmer le point de vue. Le texte se termine sur une ouverture du sujet, une réflexion suscitée par la thématique abordée, qui reste à approfondir.

Sur le plan formel, la brièveté étant l'un des impératifs à respecter pour rédiger une bonne synthèse, on bannira les copier-coller de texte, et on s'appliquera à reformuler de la manière la plus concise possible.

Certains font une distinction entre synthèse et résumé, en considérant que la première s'effectue à partir de plusieurs documents et le second rend compte d'un seul texte.

Nous préférons opter pour une distinction structurelle et une différence énonciative.

La synthèse peut réorganiser les données du texte initial, si la progression thématique le permet, alors que le résumé doit suivre un plan identique.

Sur le plan énonciatif, la synthèse peut prendre une distance énonciative par rapport à l'auteur du texte alors que le résumé prend la responsabilité de l'énoncé de la même manière que le texte initial.

1.1. Méthodologie par étapes

D'un point de vue méthodologique, la démarche à suivre consiste à lire, faire le plan, organiser et enfin rédiger les idées. Pour organiser les idées, il faut tout d'abord diviser cette masse d'informations en groupes : données historiques, économique, sociales, causes, conséquences, cadre juridique, conditions d'application, etc. Ensuite, on s'attache à trouver un ordre de présentation de ces idées, de préférence selon une logique, la plus évidente et accessible possible. De cette organisation découle le plan de la synthèse.

1.1.1. Première lecture

Une prise de connaissance du texte est nécessaire, en vue de saisir l'intention de l'auteur, le type de texte, et la problématique qui s'y développe.

Après une première prise de connaissance du texte, il faut se poser les questions suivantes :

- De quel type de texte s'agit-il ? La réponse réside dans l'intention de l'auteur : l'objectif poursuivi est-il informatif, explicatif, injonctif, argumentatif, descriptif, narratif ? Souvent, au sein d'un même texte, différentes séquences appartenant à des types différents sont mêlées, et nous distinguerons des séquentialités, où un genre textuel domine mais plusieurs séquences appartenant à des types différents sont présents.
- Quel est le propos ? Quel est le problème posé ?
- Quelles sont les idées principales de l'auteur ?
- Quelles sont les idées secondaires ?
- Quels résultats ou quelles solutions l'auteur propose-t-il ?

Il est nécessaire d'identifier les mots clés ainsi que les phrases importantes du texte. On peut encadrer les énoncés concernés ou les paragraphes significatifs en relation avec la série de questions mentionnées plus haut.

1.1.2. Plan

Il faut ensuite dégager le plan de texte, en formulant l'idée ou les idées principales de chaque paragraphe.

En tant que préparation au résumé et à la prise de notes, il est impératif de pouvoir dégager la structure d'un texte, le plan.

A partir des liens logiques, des paragraphes (en considérant que la plupart des textes sont divisés en paragraphes, et que la progression des idées est notamment tributaire de ce découpage), on peut dégager le plan de texte. La méthode à appliquer consiste à, après une lecture approfondie du texte, dégager les idées principales et la manière dont elles s'enchaînent.

On doit également se montrer capable de mettre en lumière la manière dont les idées progressent : est-ce la même idée que précédemment ? Comment la situer par rapport à ce qui précède ? Est-ce le développement de la même idée, une nouvelle idée, une réfutation ? Quel est le lien logique avec ce qui précède : est-ce une cause, une conséquence ? L'auteur veut-il soutenir un point de vue : est-ce un argument, une opinion, un exemple ?

1.1.3. Relecture et vérification du plan

Le plan doit être relu, en vue de mettre en évidence les liens qui unissent les différentes idées : quelle est l'idée formulée, quel lien entretient-elle avec ce qui précède et ce qui suit ? Il faut opérer ensuite un retour au texte, pour vérifier que le plan contient bien toutes les idées importantes, qu'il n'y a pas de contresens.

1.1.4. Rédaction du brouillon

Le brouillon se rédige à partir du plan seulement, pour éviter d'être tenté de copier le lexique ou la syntaxe des énoncés du texte. Il est nécessaire de soigner la progression textuelle, la construction des paragraphes, les liens logiques et les transitions entre les idées. La longueur maximale est de 250 mots.

1.1.5. Rédaction finale et relecture

Il faut vérifier l'énonciation du brouillon : relire comme s'il fallait évaluer le style, repérer les répétitions, les verbes et remplacer les termes plats, oraux, familiers. Il est nécessaire de vérifier l'orthographe et la syntaxe (attention aux phrases sans verbe). Le style doit être impersonnel : il faut bannir toute expression de la subjectivité de l'auteur. Il faut également varier le vocabulaire, et éviter les répétitions. Les expressions familières, doivent être proscrites, plus largement, tout ce qui relève du langage parlé doit être évité. Le texte doit être entièrement rédigé, et ne pas contenir d'abréviations. Les sigles utilisés sont explicités.

Trop de copies d'étudiants présentent des erreurs grammaticales ou d'orthographe d'usage dues à un manque d'attention et non à une méconnaissance des règles ou de la graphie du mot employé.

Enfin, on portera attention à l'adéquation entre le sens du texte produit et le texte initial, aux nuances de sens.

Si l'on cite l'auteur, les références bibliographiques doivent être précises, et figurer soit dans le corps du texte, soit en note de bas de page.

1.2. Applications

1.2.1. Dégagez le plan de ce texte.

Texte 1 : Le régime d'opinion

A. Garrigou

<http://blog.mondediplo.net/2011-03-28-Le-regime-d-opinion>

Plan :

1) Le régime d'opinion avantage-t-il la démocratie (sorte de mécanisme de démocratie directe) ? Non, l'omniprésence de l'opinion ne favorise pas la démocratie mais la pervertit.

2) → Le sondage d'opinion reflète-t-il l'opinion ? NON... à cause de la surévaluation de la généralité de l'opinion.

... car il n'y a pas d'universalité de l'opinion (dogme) : l'opinion varie selon le genre et la classe sociale (Pierre Bourdieu) et tout le monde n'en a pas sur tous les sujets.

... parce qu'on réduit la possibilité de NR (non réponse) par des stratégies pour obtenir des réponses (dans les sondages actuels) et qu'il existe une sorte de «devoir d'opinion» des sondés.

3) Conséquence : les sondages fabriquent l'opinion.

4) Le principe d'opinion s'immisce dans des sujets qui relèvent d'autres registres (experts, scientifiques) au nom de la souveraineté de l'opinion collective ou personnelle : elle fait autorité sans être scientifique.

5) Le régime d'opinion n'est pas une expression démocratique mais plutôt narcissique, une nouvelle forme d'obscurantisme.

1.2.2. Même exercice : Dégagez le plan de ce texte

Texte 2 : Éthique et pouvoir des medias

Charles Debbasch

<http://charlesdebbasch.blogspot.be/2009/07/ethique-et-pouvoir-des-medias-tout.html>

Plan :

Facteurs de dépendance :

- 1) dépendance par la propriété du capital
- 2) dépendance par la publicité (qui influence les contenus)
- 3) influence par des moyens variés : beaucoup d'infos sont données par les entreprises elles-mêmes (dossiers de presse), cadeaux aux journalistes...

Facteurs d'indépendance :

- 1) les sociétés de rédacteurs (les rédactions s'organisent en contre-pouvoir)
- 2) l'indépendance des journalistes garantie par leur statut (clause de conscience, secret professionnel et code de déontologie)

Arbitre ultime : le public/client. Il est le meilleur gardien de la déontologie et de l'éthique.

Thèse : Les pressions subies par les médias n'empêchent pas leur indépendance.

Postulat : Les médias sont soumis à des pressions. Pour y échapper, il leur faut des structures adaptées et une éthique irréprochable.

- 1.2.3. Dégagez le plan, listez les idées essentielles et rédigez la synthèse de ce texte.

Texte 3 : Qu'est-ce que la mondialisation ?

Sylvie Brunel

http://www.scienceshumaines.com/qu-est-ce-que-la-mondialisation_fr_15307.html

Plan par paragraphe :

1. introduction : définition de la mondialisation et annonce de la thèse : elle n'est ni linéaire, ni irréversible
2. la mondialisation est une notion très ancienne
3. historique de la notion :
 - Empire romain, mondialisation autour de la Méditerranée
 - XVème siècle, mondialisation sur l'entièreté du globe
 - XIXème siècle, espace mondial des échanges
4. c'est un processus qui n'est pas linéaire : les guerres mondiales figent la mondialisation
5. explication : la mondialisation est d'abord financière, avec les transferts de capitaux instantanés
6. l'unification planétaire n'est qu'une apparence, car la mondialisation cache une concentration du pouvoir économique
7. la concentration des monopoles renforce les inégalités
8. la mondialisation rend à l'Etat un rôle central
9. la mondialisation rend leurs forces aux particularités locales
10. la mondialisation devient glocalisation : juxtaposition de politiques locales
11. la mondialisation est en déclin

Idées principales :

La mondialisation n'est ni linéaire, ni irréversible. Les autres idées du texte sont de même importance, vu qu'elles servent à démontrer cette thèse.

Synthèse :

La mondialisation, en tant que phénomène de globalisation planétaire, constitue une notion que d'aucuns font remonter à l'apparition de l'humanité. Elle a cependant évolué : de l'Empire romain, où le commerce s'organisait autour de la Méditerranée jusqu'à l'espace mondial des échanges que nous connaissons depuis le XIXème siècle. L'exemple des guerres mondiales, où la politique nationaliste et protectionniste fige les échanges, tend toutefois à démontrer que la mondialisation ne doit pas être considérée comme un processus linéaire.

Par ailleurs, ce phénomène financier, caractérisé aujourd'hui par l'instantanéité des transferts de capitaux, cache des disparités, en raison de la concentration des richesses au sein des mégalofoles. Les conséquences de ces inégalités, notamment sociales, soulignent la nécessité d'une régulation économique, et ce rôle ne peut être assumé que par les États.

Paradoxalement, la mondialisation renforce donc la place des États, et favorise également les affirmations des identités locales, en réaction face aux mutations du monde.

Ces constats permettent d'une part d'affirmer que la mondialisation se mue en « glocalisation », juxtaposition de politiques locales, et d'autre part de soutenir le fait que ce processus décline, et n'est donc pas irréversible. (187 mots)

Damar M.-E, Communication écrite, Bruxelles, De Boeck, 2014, DEUXIEME PARTIE

- 1.2.4. Dégagez le plan, listez les idées essentielles et rédigez la synthèse de ce texte.

Texte 4 : Le cinquième pouvoir

I. Ramonet

<http://www.monde-diplomatique.fr/2003/10/RAMONET/10395>

Plan par paragraphe :

1. les médias ont longtemps fonctionné comme contre-pouvoir aux trois pouvoirs existants (législatif, exécutif, judiciaire), surtout dans les dictatures
2. dans les pays démocratiques également + exemples
3. les journalistes dénoncent les violations de droit, c'est la voix des « sans-voix », ce qui met parfois les journalistes en danger
4. ce quatrième pouvoir a perdu cette fonction avec la montée de la mondialisation
5. le pouvoir véritable est détenu par les groupes économiques planétaires
6. c'est dans ce cadre qu'a eu lieu la métamorphose des médias
7. les moyens de communication de masse sont groupés et mondialisés, et la révolution numérique concerne les trois composantes de la communication : son, écrit, image
8. les entreprises médiatiques rassemblent trois sphères auparavant autonomes : culture de masse, communication, information
9. ces trois sphères sont indistinctes
10. caractéristiques de ces groupes : concernent les trois composantes, diffusent par des canaux divers, sont mondiaux
11. exemple de Citizen Kane, dont le pouvoir était insignifiant comparé au pouvoir médiatique actuel
12. les hyperentreprises s'emparent des médias, s'étendent et deviennent des acteurs de la mondialisation
13. la mondialisation concerne donc également les médias et ont perdu cette fonction de contre-pouvoir
14. il s'agit d'un pouvoir supplémentaire qui écrase le citoyen

Thèse : Les médias se sont métamorphosés : de contre-pouvoir, ils constituent aujourd'hui un pouvoir supplémentaire, acteur central de la mondialisation

Dans la synthèse, il faut que la thèse apparaisse clairement, et que le développement mette en évidence les explications concernant ce processus :

- groupement des médias

- caractéristiques de ces groupes (mondialisés ; impliquent les trois composantes de la communication : son, écrit, image; unifient trois sphères auparavant autonomes : culture de masse, communication, information)

Synthèse :

Les médias ont longtemps fonctionné comme quatrième pouvoir, dénonçant les abus des pouvoirs traditionnels (législatif, exécutif, judiciaire) dans les régimes autoritaires, mais également dans les pays démocratiques. Avec le processus de mondialisation, cette voix des « sans-voix » a progressivement perdu cette fonction, et le véritable pouvoir est détenu par le secteur économique.

Des groupes médiatiques planétaires se sont constitués, impliquant de manière indifférenciée les secteurs de la culture de masse, de la communication, et de l'information. Ils diffusent par l'écrit, l'image et le son, trois formes traditionnelles de la communication qui se confondent depuis la révolution numérique.

Ces groupes deviennent des acteurs centraux de la mondialisation, étendant un pouvoir quoi s'ajoute aux trois autres pour dominer le citoyen. (119 mots)

Damar M.-E, Communication écrite, Bruxelles, De Boeck, 2014, DUXE-14

- 1.2.5. Dégagez le plan, listez les idées essentielles et rédigez la synthèse de ce texte.

Texte 5 : L'information n'a jamais été un produit commercialement viable

Robert G Picard

<http://www.journaliste-entrepreneur.com/2010/03/linformation-na-jamais-ete-un-produit-economiquement-viable/>

Plan par paragraphe :

1. **problématique** : comment les entreprises d'information peuvent-elles perdurer au XXIème siècle ?

Les éditeurs souhaitent une protection juridique pour faire de l'information un produit numérique rentable

2. **opposition** : l'information n'a jamais été commercialement viable, car le public refuse de payer

Historique : §3-§6

3. modèle de financement impérial : les rois et les empereurs financent l'information car elle les éclaire pour prendre leurs décisions

4. modèle de financement par l'élite commerciale : les marchands financent l'information pour être au courant de l'évolution politique et économique en lien avec leur activité

5. modèle de financement par une élite sociale, composée de commerçants et d'aristocrates, ainsi que par des revenus d'autres activités

6. modèle des médias de masse, subvention par la publicité, information rendue attractive par le sport, le divertissement, etc.

7. **constat** : modèle moins efficace avec la télévision, les magazines et l'internet

8. **proposition** : nécessité de créer d'autres activités pour subventionner l'information

Idées essentielles :

- comment les entreprises d'information peuvent-elles perdurer au XXIème siècle ?
- produit non viable économiquement
- historique : succession des trois modèles
- nécessité du financement externe

Synthèse :

Historiquement, l'information était financée par les Rois et les empereurs, qui pouvaient ainsi éclairer les décisions étatiques. A ce modèle de financement impérial a succédé, au Moyen-Age, le financement par l'élite commerciale, puis sociale, aux XVIIIème et XIXème siècles, où les marchands accompagnés ensuite par les aristocrates, s'assuraient une prospérité en exploitant les informations liées aux évolutions économique et politique.

Le modèle des médias de masse, apparu à la fin du XIXème siècle, correspond à une information peu onéreuse et financée par la publicité, rendue attractive pour le public par la place consacrée notamment au sport et au divertissement. Ce modèle a perdu de son efficacité avec la télévision, les magazines et l'internet.

La problématique de la pérennisation des entreprises d'information est aujourd'hui posée par les éditeurs, qui plaident pour une protection juridique afin de rendre l'information payante, économiquement viable.

Or, la réticence du public à financer l'information rend incontournable l'apport externe de capitaux à la presse : par la publicité, mais aussi par d'autres moyens, par exemple par la création d'événements, l'éducation, la formation. (175 mots)

Damar M.-E, Communication écrite, Bruxelles, De Boeck, 2014, DEUXIEME PARTIE

- 1.2.6. Dégagez le plan, listez les idées essentielles et rédigez la synthèse de ce texte

Texte 6 : Les médias et l'« insécurité » : une irrésistible ascension ?

Laurent Bonelli

<http://www.acrimed.org/article3869.html>

Plan par paragraphe :

1. Longue tradition de la presse de relayer les crimes et autres menaces pour la société
2. Nouveauté de ce relai par des médias plus légitimés : montée de la télévision, recherche d'audience, insécurité comme enjeu politique
3. Rôle central de la presse dans le fait de mettre la lumière sur certains faits et non d'autres
4. Homogénéisation des points de vue (ex.: « violence urbaine vient de la jeunesse défavorisée »)
5. Violence devient un problème de société, un moyen de mettre l'état en cause
6. Vision des médias influencent la vision que la société a d'elle-même
7. Visions disparates mais qui « font système » et convergent, en raison de l'autoréférence dans la concurrence
8. Intérêt des médias pour la sécurité lié à ce système
9. Ce système a évolué
10. La télévision prend plus d'importance et la presse écrite décline
11. Homogénéisation et dépolitisation de la presse
12. Augmentation des faits divers et montée de l'insécurité s'inscrivent dans ce cadre
13. Rapprochement de faits divers aboutissent au concept de violence urbaine
14. L'insécurité revêt une grande importance dans les discours politiques

Idées principales :

- évolution de la presse : homogénéisation (liée au succès de la télévision, à la course à l'audience, à l'auto-référence dans la concurrence) + dépolitisation de la presse a pour conséquence l'augmentation de la diffusion des faits divers
- rôle influent du champ médiatique dans la vision de la société et que la société a d'elle-même : construction médiatique du concept de violence urbaine, qui devient un problème de société et prend de l'importance dans les discours politiques

Synthèse :

La généralisation de la diffusion des faits divers constitue une conséquence de la dépolitisation et l'homogénéisation de la presse, liée au caractère incontournable de la télévision, à la course à l'audience, et enfin à l'autoréférence dans la concurrence. Les relais

médiatiques des événements violents, bien que disparates, convergent jusqu'à influencer la société elle-même. Si la presse a toujours fait état des crimes et autres menaces pour la société, l'évolution de l'espace médiatique a contribué à construire le concept de violence urbaine. Les médias ont ainsi érigé la problématique de l'insécurité en un problème de société, devenu un enjeu politique. (99 mots)

Damar M.-E, Communication écrite, Bruxelles, De Boeck, 2014, DEUXIEME PARTIE

- 1.2.7. Dégagez le plan, listez les idées essentielles et rédigez la synthèse de ce texte.

Texte 7 : L'histoire des sciences n'est pas un long fleuve tranquille

Pablo Jensen

<http://www.monde-diplomatique.fr/2010/06/JENSEN/19226>

Plan :

Chapeau : Thèse : selon les études sociales, il est erroné de penser que l'histoire des sciences est un flux linéaire.

1 § : affirmation : Les relations sont difficiles entre sciences et société. Exemple des biotechnologies

2 § : historique de la science : révolution scientifique, vision fautive du triomphe de la raison sur l'Église.

ex : Newton très croyant, vision mécaniste de la nature comme machine.

3 § : historique de la science (suite) : la science est liée au contexte social, à l'économie et au politique.

4 § : affirmation : histoire des sciences montre que l'évolution n'est pas linéaire.

5 § : réfutation de l'idée que les relations entre science et contexte socio-économique et politique sont anecdotiques :

- La science ne décrit pas le monde mais invente un monde de concepts, ex. Galilée.
- La « découverte scientifique » est une notion naïve, la réalité et les outils qui l'étudient se confondent. La description de la réalité est toujours partielle.

6 § : Affirmation : la science ne décrit pas le monde mais construit des mondes.

7 § : Conclusion : question de l'intégration des sciences dans le débat démocratique : comment associer la société civile à la recherche en gardant à celle-ci son indépendance ? Peut-être par une définition de la science qui passe par la preuve (I. Stengers).

2 idées essentielles :

- réfutation de l'idée que l'histoire des sciences est linéaire ;
- relation entre science et société, l'implication de celle-ci ;

2 idées facultatives :

- données de l'histoire des sciences
- arguments réfutant l'idée que les relations entre science et société sont anecdotiques

Synthèse :

On considère traditionnellement que les théories scientifiques progressent vers une description adéquate du réel, en prétendant décrire celui-ci de manière de plus en plus précise grâce à l'accumulation de théories. Cette conception est critiquée par les études sociales. L'évolution de l'histoire des sciences ne peut en effet être considérée comme linéaire, mais est plutôt constituée de mutations globales, d'accidents, comme l'attestent de nombreux exemples historiques.

Par ailleurs, la façon de concevoir la place de la science a changé. Il devient en effet difficile aujourd'hui de nier l'existence d'un rapport entre science et société, en témoignent les controverses, qui sont en réalité des débats politiques, autour des biotechnologies. La problématique de l'intégration des sciences dans la société civile, rendue plus épineuse en raison de la nécessaire indépendance de la recherche, trouvera peut-être, selon I. Stengers, une résolution dans la définition d'une science qui serait validée par des preuves.

Loin d'être périphérique, cette question est indissociable de l'idée que les théories scientifiques, tributaires des concepts qu'elles créent, ne visent pas à décrire le monde, mais construisent des mondes qui dépendent toujours des contextes politique, économique et social. De plus, la réalité étudiée et les outils scientifiques qui prétendent la décrire se confondent, ce qui rend le concept de « découverte » empreinte d'une naïveté certaine, et renforce la thèse que toute théorie scientifique ne fournit jamais qu'une description partielle de la réalité. (230 mots)

- 1.2.8. Dégagez le plan, listez les idées essentielles et rédigez la synthèse de ce texte.

Texte 8 : Les journalistes ont-ils une déontologie ?

Xavier Molénat

http://www.scienceshumaines.com/les-journalistes-ont-ils-une-deontologie_fr_6500.html

Plan par paragraphes :

1. Déontologie à la mode, on doute qu'elle ait transformé les pratiques journalistiques.
2. Par métier, code de déontologie omniprésent, modalités, stratégie commerciale ?
3. Pas seulement liste des valeurs morales mais des instances devraient sanctionner les manquements
4. Cas du journalisme, instance inexistante mais les journalistes revendiquent l'auto contrôle
5. CCIJP : commission qui octroie la carte de journaliste à ceux qui exercent ce métier
6. SJN (syndicat des journalistes) crée la Charte des devoirs professionnels des journalistes français : vise à protéger la profession
7. SJN à ses débuts poursuivait des ambitions déontologiques, carte de presse garante du contrôle
8. Mythe de la carte de presse qui garantit une certaine éthique de la profession
9. Problématique de la conscience : la bonne foi suffit-elle pour être éthique ?
10. Conditions de travail du journaliste ne lui permet pas toujours de se montrer humain
11. Fonction de l'autocritique : trace une frontière entre le monde du journalisme et le monde extérieur
12. Chartes spécifiques à certaines rédactions, peu nombreuses
13. Législateur a édicté des lois sur la liberté de la presse, mal vues par les journalistes
14. MARS (Moyens d'assurer la responsabilité sociale des médias) existent, mais peu développés en raison du manque de volonté des journalistes

Idées essentielles :

- Il n'existe pas d'instance déontologique concernant le journalisme en France

Raison de cet état de fait :

- Autocontrôle revendiqué

Idées facultatives : SJN protège la profession, mythe de la carte de presse garante de l'éthique, lois sur la liberté de la presse mal perçues par les journalistes, peu de succès des MARS en France

Synthèse :

Concept à la mode, la déontologie, au sens d'un ensemble de valeurs à faire respecter dans le cadre d'une activité ou d'une profession, fait de plus en plus l'objet de chartes et de codes, au sein de syndicats ou d'associations. Cette démarche n'a de sens que dans le cas où une instance se charge de pénaliser les manquements éventuels.

*En ce qui concerne le journalisme, on constate que ce type d'instance n'existe pas, en raison d'un autocontrôle revendiqué. Cette volonté affichée de gestion autonome se traduit par le SJJN (le syndicat des journalistes) et la carte de presse, dont les ambitions déontologiques demeurent pour le moins limitées. Or, si à l'étranger, plusieurs expériences de M*A*R*S* (Moyens d'assurer la responsabilité sociale des médias) ont vu le jour, elles restent encore marginales en France.*

A ces constats, il faut ajouter les réticences des journalistes envers les tentatives d'encadrement légal de leur travail. Ces faits conduisent à soutenir qu'il s'agit d'un refus du milieu de la presse à investir dans les aspects déontologiques de la profession. (174 mots)

Damar M.-E, Communication écrite, Bruxelles, De Boeck, 2014

- 1.2.9. Dégagez le plan, listez les idées essentielles et rédigez la synthèse de ce texte.

Texte 9 : Julian Assange annonce l'époque

Drieu Godefridi

http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/03/09/julian-assange-annonce-l-epoque_1490307_3232.html

Problématique : Pourquoi J. Assange est-il considéré comme un ennemi ?

Plan :

1. constat : Julien Assange, créateur de WL, est un homme important car il a beaucoup d'ennemis
2. approfondissement du constat : d'aucuns souhaitent qu'il figure sur la liste des « ennemis combattants »
3. explication 1 : WK déforce la démocratie en occultant une partie de l'information. Nécessité de la confidentialité mais impossibilité qu'elle soit totale.
4. réfutations :
 - prône la démocratie, preuves par les exemples : a contribué à l'effacement de régimes autocratiques + inquiétudes chinoises
 - information de qualité
5. explication 2 : insulte le journalisme en diffusant une information brute. (idée implicite faisant le lien : WK diffuse des informations importantes que la presse traditionnelle ne diffusait pas)
réfutation : succès de WK dû aux failles de la presse : preuves par les exemples :
 - 1) Giec
6. 2) crise de 2007
7. explication 3 : pervers, plainte pour viol
8. réfutation (insinuation) : plaintes liées à l'intervention de services gouvernementaux
9. explication finale : homme pas si important mais ce qu'il représente l'est : WK symbole de la révolution de l'information, qui devient mondiale et accessible

Idées essentielles :

J. Assange a de nombreux ennemis, et Wikileaks serait dangereux pour la démocratie, pour trois raisons + réfutations (occulterait une partie de l'information + réfutation : prône la démocratie, exemple, et information de qualité ; information brute + réfutation), succès dû aux failles de la presse, exemples ; Assange est un pervers + réfutation plaintes liées à l'intervention de services gouvernementaux.

Synthèse :

Le créateur de WL, J. Assange, peut être considéré comme un homme important, à en juger par le nombre de ses détracteurs, dont certains voudraient le voir intégrer la liste des « enemy combatants », où figurent notamment les terroristes.

Dans son article « Julian Assange annonce l'époque », publié sur le monde.fr le 9 mars 2001, Drieu Godefridi tente d'identifier les raisons de cette hostilité. WL déforçerait la démocratie en occultant une partie de l'information. Or, une certaine confidentialité reste nécessaire : la transparence totale n'est envisageable que dans le cadre de relations internationales équilibrées.

Par ailleurs, la contribution de WL à l'éviction d'États autoritaires et les réticences chinoises confirmeraient le caractère démocratique de ce média, qui diffuse une information de qualité. D'autres hypothèses sont avancées : la diffusion d'informations non traitées insulterait le journalisme. Ce sont pourtant probablement les failles de la presse, qu'illustrent les exemples du GIEC et de la crise de 2007, qui ont favorisé le succès de WL.

Enfin, Assange serait un pervers sexuel, comme en témoigne la double plainte pour viol déposée contre lui. Des éléments permettent cependant de lier cet événement à l'intervention de services gouvernementaux.

Il faudrait pourtant accorder moins d'importance à cet homme qu'à ce qu'il représente : le symbole de la révolution de l'information, devenue mondiale et accessible.
(216 mots)

- 1.2.10. Dégagez le plan, listez les idées essentielles et rédigez la synthèse de ce texte.

Texte 10 : Wikileaks et les mythes de l'ère numérique

Christian Christensen

<http://www.monde-diplomatique.fr/2010/09/CHRISTENSEN/19653>

Plan par paragraphe :

1. annonce des idées principales du texte : idée de pouvoir des médias numériques, annonce des trois mythes
2. affirmation : la diffusion du « Journal de la guerre d'Afghanistan » a fait naître un débat qui est influencé par trois mythes de l'ère numérique
3. 1^{er} mythe : les médias sociaux disposent d'un pouvoir spécifique parce qu'ils utilisent une technologie semblable
4. réfutation : Wikileaks soumet ses informations à une vérification sérieuse, contrairement aux autres
5. développement de la même idée: l'influence de ce média tient à la confiance des lecteurs en l'authenticité des informations, exemple de YouTube où les contenus sont mis librement par les internautes
6. conséquence de cette idée : l'impact de Wikileaks est plus grand, l'information n'étant valable que si elle est vérifiée
7. 2^{ème} mythe : la disparition de l'État-nation au profit d'un monde sans frontières, Wikileaks étant indépendant des États
8. développement de l'exemple de Wikileaks : le site est basé en Suède ; les informations transitent par la Belgique ; exemple d'informations divulguées depuis l'Islande en raison de leurs lois sur la protection des sources.
9. suite du développement : contrôle de certains États sur les médias ; Wikileaks contourne certaines lois nationales et tire profit des lois avantageuses de tous les pays
10. 3^{ème} mythe : le journalisme est mort ou agonisant. Thèse : Il reste central mais il faut le redéfinir
11. développement de l'exemple de Wikileaks : Wikileaks a transmis à trois grands médias le « Journal de la guerre d'Afghanistan », médias qui ont analysé et résumé le document, ce qui n'aurait pas été le cas dans le cadre d'une diffusion plus large immédiate
12. retour à la thèse liée à la réfutation du 3^{ème} mythe : cet exemple montre l'évolution du rôle du journaliste et non l'élimination de celui-ci
13. explication et réfutation du mythe : ce mythe repose sur un lien erroné entre information et progrès démocratique : l'information n'est utile que si elle est traitée de façon professionnelle (comme avec les trois médias)

14. conclusion (facultative dans la synthèse) : la diffusion du « Journal de la guerre d'Afghanistan » rappelle l'importance des structures, frontières et lois

Idées principales : l'apparition des trois mythes de l'ère numérique et leur déconstruction

Synthèse :

La divulgation du « Journal de la guerre d'Afghanistan » sur Wikileaks, le site coopératif de médias, se trouve à l'origine d'un débat empreint de trois mythes de l'ère numérique, mythes qu'il convient de déconstruire.

Le premier mythe soutient que l'ensemble des médias sociaux disposeraient d'un pouvoir spécifique, comparable par la similarité de la technologie impliquée. Le site Wikileaks ne publie les informations que sous réserve d'une rigoureuse vérification, cette assertion n'étant pas applicable à tous les médias participatifs. On considère l'influence de ce site comme tributaire de la confiance de ses lecteurs, qui dépend étroitement de la fiabilité des documents mis en ligne.

Le deuxième mythe prophétise la disparition de l'État-nation au profit d'un monde sans frontières, où l'information se déploierait indépendamment de tout pouvoir étatique. Plusieurs exemples attestent cependant du fait que, si le site de média coopératif contourne certaines lois nationales, toute législation susceptible de lui être avantageuse se trouve mise à profit par Wikileaks. On constate également que de nombreux États tendent à légiférer le monde numérique.

Enfin, le troisième mythe prédit la fin du journalisme. Or, le rôle du journaliste reste primordial, mais l'évolution technologique a rendu incontournable une redéfinition de la profession. Seule l'information faisant l'objet d'un traitement peut être considérée comme opératoire, en témoigne cette fois encore l'exemple du « Journal de la guerre d'Afghanistan ». Ce document a été soumis à trois médias en vue d'une synthèse et d'une analyse de ses contenus, rendant ceux-ci plus intelligibles en vue d'une diffusion massive.
(250 mots)

1.2.11. Dégagez le plan, listez les idées essentielles et rédigez la synthèse de ce texte.

Texte 11 : L'éducation suffira-t-elle ?

J.Marsh

<http://www.monde-diplomatique.fr/2012/01/MARSH/47199>

Problématique : mise en question du caractère déterminant de la scolarisation dans la réussite sociale

Trois idées essentielles :

- études consacrées au sujet ;
- deux obstacles (importance du contexte socio-économique + besoins sur le marché) ;
- mieux rémunérer les emplois.

Synthèse :

Si l'on en croit de nombreux discours en circulation, notamment politiques, l'amélioration du système éducatif influencerait positivement la réussite sociale. La scolarisation est donc considérée comme enjeu prioritaire de la lutte contre les inégalités sociales. Or, des études montrent que le fossé entre pauvres et nantis ne disparaîtra pas par l'éducation, l'école l'empêchant tout au plus cet écart de se creuser.

Le facteur d'influence principal reste le contexte socio-économique d'origine. Un autre obstacle réside dans la réalité du marché du travail, qui montre que les besoins économiques ne sont pas liés à des diplômes universitaires.

On peut donc soutenir qu'un système scolaire efficace ne conduirait pas pour autant à l'égalité socio-économique, car le nombre d'emplois pour les personnes diplômées ne variera pas. L'enjeu véritable consisterait à mieux rémunérer les emplois mal payés. (132 mots)

1.2.12. Dégagez le plan, listez les idées essentielles et rédigez la synthèse de ce texte.

Texte 12 : Représentation des minorités ethniques et visibles dans l'industrie du divertissement

Auteur inconnu

http://www.media-awareness.ca/francais/enjeux/stereotypes/minorites_ethniques/minorites_divertissement.cfm

Idées essentielles :

- Selon différentes études, les minorités ethniques sont sous-représentées dans les médias (télévision, cinéma, jeux vidéos)
- L'intégration est superficielle, reléguées au rang d'« accessoires » ou font l'objet de stéréotypes, ne représentent pas la communauté
- Une représentation de qualité est jugée essentielle.
- L'impact sur le public est inquiétant.
- Les minorités sont sous-représentées dans le milieu professionnel des médias
- La diversité culturelle doit être reflétée de manière plus représentative dans les médias.

Synthèse :

Si l'on estime que multiculturalisme doit être protégé et reconnu, les minorités ethniques dans les médias restent cependant à ce jour largement sous-représentées, que ce soit au cinéma, à la télévision ou dans les jeux vidéos. Les minorités sont également peu présentes dans les fonctions liées à l'industrie du divertissement, et cette situation affecte leur représentation dans les médias.

Leur intégration demeure superficielle : quand ils ne sont pas relégués au rang d'accessoires, les personnages font l'objet de caricatures (rôles de méchants, personnages secondaires en situation de précarité, etc.) et ne reflètent pas la diversité culturelle. En considérant l'impact de ces stéréotypes sur le public, il faut oeuvrer vers une représentation de qualité. (113 mots)

1.2.13. Dégagez le plan, listez les idées essentielles et rédigez la synthèse de ce texte.

Texte 13 : Qui veut encore financer la presse ?

Marie Benilde

<http://www.monde-diplomatique.fr/2010/02/BENILDE/18831>

Idées principales :

- Constat du déclin de la presse.

Raisons de cette situation : baisse des recettes publicitaires, public qui devient producteur d'information, public habitué à la gratuité

- État des lieux :

La logique actuelle des éditeurs de presse (ubiquité, modèle payant, mutualisation des journaux, dématérialisation des contenus) menace la presse et les journalistes.

- Avenir possible : attention au danger d'une presse à deux vitesses.

→ Pour la presse : multiplication des sources de financement, création d'un service public de l'information.

→ Pour le journaliste : devenir co-producteur de l'information avec les internautes.

Synthèse :

A l'ère numérique, le déclin de la presse tend à se précipiter, en témoignent les chiffres français comme américains. Cette situation s'explique notamment par le développement du financement publicitaire sur Internet, au détriment de la presse, et par une désaffection du public qui s'est habitué à la gratuité de l'information et qui est lui-même devenu producteur. Cependant, cette situation pourrait permettre aux directeurs de journaux de se libérer du joug de la publicité.

Pour se défendre, les éditeurs de presse ont investi la toile, et se sont engagés dans une logique de surenchère, dominée par la rapidité, l'ubiquité, et la rentabilité de l'information. Ce processus menace l'ensemble de la production journalistique et même les journalistes, mal payés et contraints de travailler dans l'urgence. Les journaux s'orientent également vers une mutualisation, rendue possible par la similarité de leurs contenus, ou vers une dématérialisation au profit d'articles en ligne, mais celle-ci a un coût vu les commissions exigées par les distributeurs technologiques.

Une piste à suivre serait la multiplication des sources de financement, et la création d'un service public de l'information écrite qui constituerait une garantie pour la démocratie. Mais il faut attirer l'attention sur le danger d'une information à deux vitesses : d'un côté l'« infobésité », ou la multiplication à l'infini d'informations gratuites, et de

l'autre une information traitée payante. Quant au journaliste, il devra tenir compte des réseaux sociaux et autres canaux de production de l'information. (238 mots)

Damar M.-E, Communication écrite, Bruxelles, De Boeck, 2014, DEUXIEME PARTIE

1.3. Grille de correction pour la synthèse

	/20
Énoncé	/8
Énonciation	/8
Lisibilité	/4

	+/-
Énoncé (contenus)	
1. Restitution des idées essentielles	
Énonciation	
2. Qualité de la reformulation	
3. Neutralité de l'énonciateur	
4. Orthographe d'usage et grammaticale	
5. Respect des règles de syntaxe	
6. Style et richesse du lexique	
Lisibilité	
7. Articulations logiques	
8. Paragraphes	
9. Ponctuation	
10. Soin apporté à la présentation	

Attention, les symboles + et - sont utilisés pour mettre en évidence les éléments acquis ou restant à acquérir. Ils permettent donc d'affiner la correction et de montrer ce qui reste à améliorer.

Les corrections dans le texte utilisent le code suivant :

O : Orthographe (d'usage ou grammaticale)

S : Faute ou faiblesse de style

R : Répétition

∞ : Maladresse d'expression

() : A supprimer, superflu

V : Élément manquant

? : Manque de clarté

E : Ecriture (majuscule, abréviation, ...)

T : Transition entre les idées, les paragraphes

§ : Paragraphe

P : Ponctuation

Damar M.-E, Communication écrite, Bruxelles, De Boeck, 2014, DEUXIEME PARTIE

2. Produire un texte argumentatif

Si la synthèse consiste en une présentation des idées d'un ou de plusieurs textes, avec le plus de fidélité possible, la rédaction d'un texte argumentatif demande une réflexion approfondie sur un sujet.

L'activité proposée dans cette partie de l'ouvrage consiste en la rédaction d'un texte argumentatif, répondant à une interrogation polémique. Deux ou trois textes concernant la thématique fournissent des arguments pour l'exercice.

Sans toutefois en rédiger de synthèses, il est nécessaire de dégager les idées principales des textes mis à disposition. Les points de vue développés dans les documents de référence seront ensuite organisés en fonction d'un objectif argumentatif personnel.

La visée est donc argumentative, et le plan du texte se montre original par rapport à ceux des textes de référence. On peut donc y intégrer des idées nouvelles ainsi que des arguments personnels, présentés objectivement.

Le texte de ce type s'organise sur la base d'une structure argumentative solide. L'énonciateur ne doit pas se contenter d'une liste d'idées : il faut construire un plan, classer les arguments selon une progression identifiable. Je prends toujours l'exemple de la liste de courses pour le supermarché. Les éléments de cette liste peuvent être présentés sans qu'il n'y ait d'ordre : *tomate, pâtes, pommes, riz, shampooing, etc.* La liste peut en revanche être organisée, selon le type d'aliment: *pâtes, riz, (féculents), tomates, pommes (primeurs) + shampooing (non alimentaire)*, ou encore selon le critère de la configuration du supermarché. Trêve de métaphore et au risque de se répéter (mais n'est-ce pas cela également, enseigner ?), le texte doit être organisé : un texte argumentatif bien construit présente les idées dans un ordre établi selon un (ou plusieurs) critère(s) aisés à identifier.

Il ne s'agit donc pas de greffer quelques connecteurs logiques en début de paragraphe en pensant que ceux-ci organiseront le texte, ou, à tout le moins, en donneront l'apparence. Cette démarche se montrera insuffisante : ce type de mots sert à mettre en évidence une structure logique, qui doit préexister. Si l'on prend un énoncé comme : *Il est tombé, on l'a conduit à l'hôpital*, le lien logique, cause-conséquence, apparaît clairement à l'esprit. On peut y ajouter un connecteur du type, *donc* ou *par conséquent*, mais le lien est déjà

présent entre les idées (voir plus haut), et le connecteur ne fait que le souligner. Dans le texte, le lien logique entre les idées est souvent moins décelable. Pour les étudiants, l'organisation des idées du plan reste l'une des tâches les plus ardues.

Outre ces aspects formels fondamentaux, pour convaincre, il est judicieux de faire appel à différents types d'arguments. Le propos n'est pas imposé mais doit impérativement répondre à la problématique définie par le libellé du sujet.

2.1. Méthodologie par étapes :

- Lecture du texte ou des textes ;
- Mise en lumière des idées et arguments essentiels ;
- Réflexion à propos de la problématique abordée et, s'il y a plusieurs textes, comparaison des points de vue et arguments des textes ;
- Elaboration de la thèse à soutenir et listage des arguments pertinents ;
- Classement des arguments et mise au point de la progression argumentative ;
- Plan détaillé du futur texte ;
- Rédaction du brouillon du corps du texte ;
- Rédaction de l'introduction et de la conclusion ;
- Relecture et annotation du brouillon (attentions aux paragraphes, à la progression et l'articulation des idées, à la formulation des idées, à l'orthographe et à la syntaxe) ;
- Mise au net de la copie ;
- Relecture finale.

2.2. Aspects formels de la rédaction

Ce type d'activités rédactionnelles se montre très contraignant : il faut en effet respecter quelques caractéristiques formelles :

Introduction : amorce le sujet, définit la problématique, et annonce l'orientation de la thèse, éventuellement quelques éléments sur le plan suivi ;

Développement : présente les idées du texte selon une progression raisonnée (attention à établir une logique dans le plan) ;

Conclusion : réaffirme le point de vue et élargit éventuellement la problématique.

Attention, la seule lecture de l'introduction ou de la conclusion doit permettre d'identifier la thèse choisie.

Sur le plan énonciatif, le ton employé doit être objectif, effaçant toute trace de subjectivité dans le discours, mais néanmoins personnel, impliquant une prise de position. Il faut établir des liens logiques, explicites ou non, entre les idées, et des transitions entre les parties du texte.

Damar M.-E, Communication écrite, Bruxelles, De Boeck, 2014, DEUXIEME PARTIE

2.3. Applications

2.3.1. Construction d'un plan de texte.

Cette étape est préalable à la tâche de rédaction d'un texte argumentatif.

Sujet : *La liberté d'expression de la presse doit-elle avoir des limites ?*

Texte 14 :
France : la liberté de la presse et l'islam au cœur de tous les débats
Christophe Carmarans
http://www.rfi.fr/france/20120921-charlie-hebdo-caricatures-mahomet-france-liberte-presse-islam-centre-tous-debats
Texte 15
Islam, Paix et liberté d'expression
Auteur non précisé
http://www.ahmadiyya.fr/index.php/activites-et-evenements/138-islam-paix-et-liberte-d-expression

Les idées qui peuvent être utiles pour répondre à la question sont listées.

Idées des textes :

Texte 14

- La liberté de la presse est un droit inaliénable
- Danger de perdre ce droit et risque d'en perdre d'autres ensuite
- La presse doit être prudente et tenir compte du contexte
- Risque d'entretenir une islamophobie montante
- Limites de la loi

Texte 15

- Déontologie du journaliste non observée par Charlie Hebdo : respect, vérification des données, objectivité, etc.
- Détournement mercantile de la liberté de la presse par Charlie Hebdo
- Limites de l'expression : respect d'autrui
- Restrictions de principe de la liberté de la presse

Il faut ensuite faire un choix de l'orientation de la thèse :

Thèse 1. La liberté de la presse doit avoir des limites

OU

Thèse 2. La liberté de la presse ne doit pas avoir de limite.

Quand ce choix est effectué, il est nécessaire de lister les idées et les arguments pertinents. L'exercice est ici résolu pour les deux thèses. Il est évident que cette vision est simplificatrice, la tâche imposée laisse peu de place à la nuance des propos.

Liste des arguments de la thèse 1 :

Quelles limites à la liberté de la presse?

- Éthiques : valeurs morales (ex. : respect)
- Légales : la loi protège les droits de chacun
- Déontologiques: charte

Pour quelles raisons ?

- Lois pour la protection des individus mais limites de la loi (texte 1)
- Déontologie de la presse (texte 2)
- Importance du contexte : risque d'entretenir une islamophobie montante (texte 1)

Une organisation de ces idées s'impose. C'est seulement à cette étape que le plan est établi.

Plan thèse 1 :

Introduction

Développement

Définitions des limites :

- limites éthiques (valeurs de notre société, importance du contexte)
- limites légales (lois)
- limites déontologiques (charte)

Conclusion

Thèse 2 :

Liste des arguments de la thèse 2 :

- La liberté de la presse est un droit inaliénable (cf texte 1)

- Danger de perdre ce droit et risque d'en perdre d'autres ensuite (cf texte 1)
- Liberté d'expression chèrement acquise
- Fondement de la société occidentale

Plan thèse 2 :

Introduction

Développement

Arguments :

- Sociologique (liberté d'expression comme valeur fondamentale de notre société)
- Historique (droit chèrement acquis)
- Légal (droit constitutionnel inaliénable)

Conclusion

Damar M.-E, Communication écrite, Bruxelles, De Boeck, 2014, DEUXIEME PARTIE

2.3.2. Construction d'un texte argumentatif à partir de deux textes

La problématique est la suivante :

Wikileaks interroge le rôle et la place du journalisme dans la société actuelle de l'information, peut-on considérer qu'il ouvre d'enrichissantes perspectives ou qu'il menace la profession (voire la démocratie) ?

Pour répondre à cette question, on cherchera des idées dans les textes 9 et 10 synthétisés dans la première partie (Méthodologie et exercices de production d'une synthèse) : *Julian Assange annonce l'époque* (http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/03/09/julian-assange-annonce-l-epoque_1490307_3232.html) et *WikiLeaks et les mythes de l'ère numérique* (<http://www.monde-diplomatique.fr/2010/09/CHRISTENSEN/19653>).

Après une lecture attentive des textes, la liste des idées des textes qui peuvent servir à soutenir l'une ou l'autre thèse sera établie.

Thèse 1 : Wikileaks (WK) ouvre d'enrichissantes perspectives

- WK soumet ses informations à une vérification sérieuse : l'impact de WK est plus grand, l'information n'étant valable que si elle est vérifiée ;
- l'influence de ce média tient à la confiance des lecteurs en l'authenticité des informations, exemple de YouTube où les contenus sont mis librement par les internautes ;
- WK contourne certaines lois nationales et tire profit des lois avantageuses de tous les pays, échappe au contrôle de certains Etats sur les médias ;
- WK a transmis à trois grands médias le « Journal de la guerre d'Afghanistan », médias qui ont analysé et résumé le document, ce qui n'aurait pas été le cas dans le cadre d'une diffusion plus large immédiate ;
- l'information n'est utile que si elle est traitée de façon professionnelle (comme avec les trois médias) ;
- prône la démocratie, preuves par les exemples : a contribué à l'effacement de régimes autocratiques + inquiétudes chinoises ;
- succès de WK lié aux failles de la presse : preuves par les exemples 1) Giec et 2) crise de 2007.

Thèse 2 : WK menace la profession de journaliste (voire la démocratie)

- WK contourne certaines lois nationales et tire profit des lois avantageuses de tous les pays ;
- WK déforce la démocratie en occultant une partie de l'information.

On le voit, la thèse qui reçoit le plus d'arguments est la première, on peut donc, par facilité, choisir cette orientation argumentative. Il reste alors à établir un plan et à rédiger le texte.

Plan :

Introduction

Développement

Caractéristiques de Wikileaks :

1. Professionnalisme :
 - Vérification de l'information ;
 - Wikileaks soumet ses informations à une vérification sérieuse (confiance des internautes, contrairement à Youtube où les contenus sont mis librement par les internautes, impact plus grand) ;
 - Traitement de l'information ;
 - L'information n'est utile que si elle est traitée de façon professionnelle : Wikileaks a transmis à trois grands médias le « Journal de la guerre d'Afghanistan », médias qui ont analysé et résumé le document, ce qui n'aurait pas été le cas dans le cadre d'une diffusion plus large immédiate.
2. Indépendance :
 - Wikileaks contourne certaines lois nationales et tire profit des lois avantageuses de tous les pays, échappe au contrôle de certains Etats sur les médias ;
 - Wikileaks prône la démocratie, preuves par les exemples : a contribué à l'effacement de régimes autocratiques + inquiétudes chinoises.

Conclusion

Exemple de texte issu de ce plan :

Le succès de Wikileaks, site participatif d'informations, interroge le rôle et la place du journalisme dans la société actuelle de l'information. Il ouvre d'enrichissantes perspectives, par son fonctionnement conforme à un journalisme de qualité.

La vérification de l'information a permis à Wikileaks de gagner la confiance des internautes, contrairement à Youtube où les contenus sont mis librement par les internautes. L'impact du média est donc considérable.

Le traitement de l'information constitue une autre caractéristique d'un média de qualité. L'information n'est utile que si elle est traitée de façon professionnelle : on citera le « Journal de la guerre d'Afghanistan », qui a été soumis par le site de médias à trois grands journaux, qui ont analysé et résumé le document.

Une analyse pertinente ne saurait être pensée sans l'indépendance du média. Wikileaks contourne certaines lois nationales et tire profit des lois avantageuses de tous les pays, il échappe au contrôle de certains Etats sur les médias, et se montre ainsi garant de la

démocratie. De nombreux exemples apportent la preuve de cet état de fait : Wikileaks a contribué à l'effacement de régimes autocratiques.

On peut donc, à la lumière de ces éléments, soutenir que Wikileaks fait honneur au journalisme, et permet de réaffirmer les caractéristiques d'un média de qualité. (210 mots)

On montrera un autre exemple de texte rédigé pour répondre à la même question. Il faudra ensuite en rédiger le plan.

Dans le monde des médias, Wikileaks est considéré comme une innovation. Ce site, une association indépendante et sans but lucratif, publie des informations occultées par les autres médias sans divulguer ses sources. Très controversés, le site et son concepteur, Julien Assange, ont subi plusieurs attaques. Au-delà des polémiques, la création de Wikileaks permet de rappeler les caractéristiques du rôle du journaliste.

Parmi les critiques émises, on peut citer celle qui considère ce média comme faisant le relai d'informations non traitées, donc susceptibles d'être mal interprétées. Or, si l'on se livre à un examen attentif du site, on remarquera que les journalistes effectuent une sélection, une vérification minutieuse ainsi qu'une analyse approfondie et une mise en perspective des données, avant toute diffusion auprès du grand public.

Il ne s'agit rien moins que des tâches qui définissent la fonction de journaliste, car c'est sur les failles et les manquements de la presse traditionnelle que Wikileaks a construit sa légitimité. La confiance indispensable à la crédibilité et au succès de la presse se construit grâce à la fiabilité et la transparence des informations.

Si ses détracteurs ont reproché à Wikileaks d'occulter certains faits, force est de constater que la position du média se justifie par le fait que la transparence totale menacerait les relations internationales. En outre, le fait que le média contourne certaines lois nationales permet une plus grande liberté de la presse et le range parmi les garants de la démocratie.

Des attaques plus personnelles mériteraient d'être mentionnées : Julien Assange, fondateur de Wikileaks, a fait l'objet d'accusations diverses, dont certaines, comme une plainte pour viol, n'entretenaient pas de lien direct avec Wikileaks. Il est néanmoins permis de douter que ce soit moins à l'homme qu'à l'œuvre que l'on tente de nuire.

Ceux qui veulent porter atteinte à Wikileaks le perçoivent comme une menace, d'autant plus grande que son édification repose sur une crise de la presse sans précédent. Si les journaux traditionnels se vendent moins bien, les sites d'informations en ligne, accessibles presque en temps réel et gratuits, rencontrent un succès grandissant.

Cependant, il ne faudrait pas penser que les informations diffusées sur des supports numériques sont présentées sans être traitées. Même à l'ère numérique, la presse est tenue de respecter les exigences de la profession.

On reconnaîtra donc combien Wikileaks rappelle aux journalistes que leur rôle reste primordial dans l'analyse des données, et aux lecteurs la nécessité d'un recul critique face aux informations fournies par l'ensemble des médias. (409 mots)

Reformulez les idées principales de chaque paragraphe et précisez quelle est la thèse soutenue.

Corrigé

§ 1 : Introduction (Amorce + thèse) *WK rappelle les caractéristiques du rôle du journaliste.*

§ 2 : *relai d'informations non traitées + réfutation : sélection, mise en perspective et vérification des données avant diffusion*

§ 3 : *Légitimité construite par WK sur les failles de la presse traditionnelle : fiabilité et transparence des informations.*

§ 4 : *Occultation de certains faits pour ne pas menacer les relations internationales + grande liberté par le contournement des lois nationales, liberté qui garantit la démocratie*

§ 5 : *Attaque personnelles du fondateur de WK visent peut-être WK*

§ 6 : *WK est perçu comme une menace par la presse traditionnelle.*

§ 7 : *Exigences de la profession sont identiques sur support numérique*

§ 8 : Conclusion : *Rôle primordial dans l'analyse des données et nécessité d'une distance critique du public*

Quelle est la thèse soutenue ?

WK rappelle aux journalistes les caractéristiques de leur rôle : la sélection des données, l'analyse, la mise en perspective et la vérification des données avant leur diffusion

Dans une perspective didactique, nous montrerons des plans et des extraits de copies d'étudiants. Les éléments problématiques seront mis en lumière. Ils concernent successivement l'organisation textuelle, l'énoncé, l'énonciation.

1. L'organisation textuelle (plan, introduction, conclusion, cohérence entre paragraphes)

- a. Le plan

Nous examinons deux plans proposés par des étudiants.

Plan 1 :

§1 Introduction : Wikileaks a révolutionné le monde du journalisme

§ 2 Idée 1 : bouleversement du journalisme n'annonce pas sa fin mais une nécessité de son adaptation, car décryptage de l'information indispensable

§ 3 Idée 2 : transparence de l'information grâce à la mondialisation des échanges

§ 4 Conclusion : révolution incontournable

On voit dans ce plan que les idées ne sont pas organisées logiquement, on ne devrait pas chercher le lien entre l'idée 1 et l'idée 2.

Plan 2 :

§1 Introduction : Wikileaks peut-il remplacer la presse traditionnelle ?

§ 2 Idée 1 : Wikileaks pratique la transparence, car ses journalistes n'ont pas de compte à rendre

§ 3 Idée 2 : le traitement de l'information reste nécessaire, l'information brute n'est pas toujours intelligible

§ 4 Idée 3 : le travail de sélection de l'information est indispensable, toutes les informations ne sont pas pertinentes

§ 5 Conclusion : Wikileaks ne peut remplacer le journalisme traditionnel

Les idées ne sont pas non plus organisées logiquement : l'idée 2 et l'idée 3 se rejoignent, on pourrait donc les grouper. L'idée 1 est relative à l'indépendance du média, et les idées 2 et 3 évoquent la nécessité de la sélection et du traitement des informations. Ce plan aurait donc gagné en cohérence s'il faisait état de ces deux parties.

b. Les introductions

- *Fustigé par certains, encensé par d'autres, Wikileaks soulève bon nombre de réflexions quant au rôle et à la place du journalisme.*
- *De nos jours, le site d'informations Wikileaks fait polémique. Si certains le défendent à corps et à cri, d'autres se méfient et font preuve d'un certain scepticisme. Les arguments se confrontent et animent le débat.*

- *Julien Assange et son équipe de Wikileaks ont bouleversé le monde entier avec leurs révélations. Les opinions publiques se divisent, comme les uns soutiennent le caractère bénéfique du site, tandis que d'autres le considèrent comme maléfique.*

Ces introductions évoquent la problématique sans annoncer la thèse. Cet exercice impose que l'on puisse identifier l'orientation argumentative du texte dès la fin de l'introduction.

c. Les conclusions :

- *Inéluctable, le néo-journalisme avance, tout comme le réchauffement climatique.*

La pertinence de la comparaison peut être mise en doute : elle n'apporte rien au texte.

- *En conclusion, Wikileaks doit garder à l'esprit qu'informer signifie agir avec responsabilité. Transparence et discernement devraient être les mots d'ordre de Wikileaks.*

Cette conclusion ne répond pas à la question posée pour cet exercice. Elle devrait toutefois réaffirmer le point de vue soutenu par la thèse.

d. Les problèmes de cohérence entre paragraphes :

- *Nous vivons dans une société où les médias sont indispensables à la diffusion de l'information. Wikileaks souligne une ère marquée par la fin des censures, le dépassement des frontières internationales et l'épuisement des médias traditionnels.
La divulgation de certaines informations que le site a suscité un vaste débat sur la puissance montante des médias participatifs et du journalisme numérique.*
- *(...) Sans l'intervention des journaux, les informations seraient difficilement compréhensibles pour les lecteurs. La nécessité du journalisme est incontestable. La vulnérabilité du site se situe dans le fait que Julien Assange garde ses sources.
(...)*
- *Grâce à Wikileaks, les citoyens pourront être conscients du monde dans lequel ils vivent.
Le journalisme change. Il faut le redéfinir, le remettre en question. C'est une profession importante, voire indispensable, mais il y a beaucoup de changements à effectuer.*

Ces paragraphes ne respectent pas le principe de cohérence. Une réorganisation du texte, puis de l'ensemble des idées des paragraphes, s'impose. Un découpage cohérent en paragraphes témoigne en effet d'une organisation rigoureuse du plan du texte, qui n'a pas été menée correctement dans ces exemples. Ceux-ci font état de différentes idées

présentées sans rapport apparent. La progression d'un texte implique une cohérence entre les idées. Il faut donc systématiquement se demander si l'idée énoncée est en lien avec celle qui précède et celle qui suit.

2. L'énoncé

Les idées des textes doivent être liées à la thèse, les idées qui se situent en marge du sujet sont écartées. Outre cette exigence qui n'est pas toujours respectée, les textes présentent parfois des affirmations gratuites, entendues comme des prises de position non argumentées :

- *Le journalisme est le garant de la démocratie.*
- *Le journalisme est réputé pour donner une information vérifiée et donc fiable en théorie.*
- *A l'heure où tout le monde peut publier des informations, il est normal que la notion de journalisme évolue vers une autre forme peut-être moins formelle mais pas moins intéressante pour autant.*

Pour les éviter, il faut se demander si un autre point de vue est envisageable, ou si l'idée est incontestable. Dans le premier cas, il est nécessaire de développer une justification.

3. L'énonciation

Les exercices rédigés ont montré la nécessité d'attirer l'attention sur quelques phénomènes problématiques sur le plan énonciatif.

a. Le registre :

- *Il est vrai que le journalisme a été chamboulé. (bouleversé)*
- *Wikileaks, en balançant l'information brute (...) (transmettant l'information sans traitement)*
- *Pour certains, Wikileaks est une plaie. (représente une menace)*
- *Il faut se garder de jumpier trop vite aux conclusions. (de conclure trop rapidement)*
- *Il pioche dans les cadres juridiques qui lui sont le plus favorables. (Toute législation susceptible de lui être avantageuse se trouve mise à profit)*
- *Il ne faut pas mettre tous les médias sociaux dans le même panier. (Les médias sociaux diffèrent par leur pouvoir spécifique)*

b. Les termes plats :

- *Le premier mythe dit que/est que... (Le premier mythe soutient que...)*
- *Wikileaks a une influence plus grande. (Wikileaks exerce une influence plus grande.)*

- *Pour certains, Wikileaks est un danger pour la démocratie. (Pour certains, Wikileaks représente un danger pour la démocratie.)*

- c. Les expressions et termes peu clairs et/ou inappropriés :
 - *Le journalisme souffre sous l'emprise importante qu'a obtenu Wikileaks. (La crise que connaît le journalisme est due à l'emprise de Wikileaks)*
 - *Enfin, la technologie de Wikileaks et de l'information ne sont utiles que si l'on possède les compétences qui permettent de les comprendre et en autorisent un usage opportun. (Enfin, la technologie de Wikileaks et de l'information profite seulement à qui peut les comprendre et s'en servir correctement.)*
 - *Wikileaks, à travers sa démarche, a enclenché un processus qui risque de bouleverser le monde de l'information tel que nous le connaissons. (La démarche de Wikileaks a engendré un processus qui risque de transformer le monde de l'information.)*
 - *Il n'est plus possible de vivre dans un monde gouverné par ceux qui qualifient d'anti-démocratique une porte ouverte hors du marasme qu'est devenu le monde. (reformulation impossible à cause du manque d'intelligibilité initial)*

- d. Les répétitions :
 - *Le site procède à un processus de vérification comme le ferait n'importe quel média officiel.*
 - *Wikileaks fait partie de la nouvelle génération de médias : les médias sociaux*

- e. Les traces de l'énonciateur et les jugements personnels :
 - *On ne peut pas, selon moi, parler de menace pour le journalisme.*
 - *En conclusion, je pense que le site l'information de Julien Assange n'augure pas de la fin du journalisme.*
 - *Il m'est impossible de partager cet avis.*
 - *Malheureusement, ceux qui profèrent ce genre de commentaires sont, en réalité, une insulte à la démocratie. (relevons que les personnes ne peuvent être des insultes : Ces commentaires insultent la démocratie.)*

- f. Les problèmes de cohésion :
 - *Seulement, ces révélations pourraient entraîner des conflits et toute chose n'est pas bonne à savoir. (le lien entre les deux phrases n'est pas établi)*
 - *Cette création est incontrôlable, car anonyme, et que chacun fait partie de sa rédaction ce qui en fait potentiellement le plus vaste média d'information au monde, qui plus est gratuit. (le discours suit le fil de la pensée, il faut organiser les idées : Le fait que chacun puisse participer à sa rédaction, ainsi que l'anonymat des intervenants fait de Wikileaks le plus vaste média d'information au monde, de surcroît gratuit.)*

- g. Les problèmes de syntaxe :

Les phrases sans verbe principal :

- *Point positif pour les jeunes qui sont de plus en plus nombreux à s'intéresser à la politique.*
- *Ce qui peut affaiblir l'image d'un journalisme vigoureux.*
- *Vaste débat qui plus que jamais s'exprime avec le scandale Wikileaks.*

Les anacoluthes :

- *Il est vrai que toute information importante sur une nation doit être connue par ses citoyens. Néanmoins, elles peuvent créer des conflits internationaux dans un monde où nous essayons de conserver la paix. (le féminin pluriel n'est pas indiqué, puisque son référent est au féminin singulier)*
- *En essayant de diffuser le maximum d'informations auprès du grand public, les personnes sont mieux informées grâce à Wikileaks.*
Wikileaks diffuse les informations, il devrait constituer le sujet de la phrase : *En essayant de diffuser le maximum d'informations auprès du grand public, Wikileaks informe mieux les personnes.*

Cette reformulation garde le caractère tautologique initial. On évitera les tautologies, signes d'une négligence énonciative.

Damar M.-E., Communication écrite, Bruxelles, De Boeck, 2014 DEUXIEME PARTIE

2.3.3. Rédigez un texte répondant à cette question :

Les médias, représentants de la démocratie ou pouvoir manipulateur de foules ?

Texte 16 : Les médias, ou la manipulation de l'opinion

R. Kortenhorst

http://www.fnb.to/FNB/Article/Bastion_37/Opinion.htm

**Voir Texte 2
Le cinquième pouvoir**

I. Ramonet

<http://www.monde-diplomatique.fr/2003/10/RAMONET/10395>

Thèse 1 : les médias sont le garant démocratie

Texte 1 : Rien ne nous permet de soutenir cette thèse.

Texte 2 : Les journalistes dénoncent les violations de droit, ce qui les met parfois en danger : c'est le « quatrième pouvoir »

Thèse 2 : les médias manipulent les foules

Texte 1 :

- La manipulation est possible si l'on peut prédire les réactions des individus : il est beaucoup plus aisé d'étudier statistiquement une population spécifique et les réactions de " l'opinion " à une information donnée. Ce sera même d'autant plus aisé que l'on aura fait appel aux émotions et aux sentiments plutôt qu'au raisonnement ;
- Les grandes agences de presse constituent un oligopole de l'information mondiale : elles trient l'information, sélectionnent les nouvelles sur lesquelles l'attention des opinions publiques sera attirée et n'hésitent pas à passer des faits essentiels sous silence ;
- Les publicitaires jouent, quant à eux, un rôle plus important encore. La publicité, en tant que telle représente, selon des études américaines, le facteur principal de l'évolution des mœurs ! La publicité permet notamment de faire passer des messages implicites, qui n'ont rien de commercial. De plus, les publicitaires peuvent également influencer indirectement la presse: ils constituent souvent la première ressource de médias perpétuellement en quête de moyens financiers.

Texte 2 :

- les journalistes dénoncent les violations de droit, ce qui les met parfois en danger : c'est le « quatrième pouvoir », la voix des « sans-voix », ce quatrième pouvoir a perdu cette fonction avec la montée de la mondialisation ;
- les entreprises médiatiques rassemblent trois sphères auparavant autonomes : culture de masse, communication, information. Ces trois sphères sont à présent indistinctes. Les hyper-entreprises médiatiques s'étendent et deviennent des acteurs de la mondialisation. La mondialisation concerne donc également les médias qui ont perdu cette fonction de contre-pouvoir.

La thèse 2 sera privilégiée, en raison du nombre d'idées présentées dans les textes qui permettront de la soutenir. Répétons que le caractère formel de cet exercice laisse peu de place à une expression nuancée de la pensée.

On peut décider soit de soutenir l'une des deux propositions formulées dans la question, soit de développer pour quelle raison l'une doit être écartée (par une réfutation) et l'autre soutenue (par des arguments). On montrera ici un plan adoptant la seconde option.

Plan :

Introduction

Développement

La presse a perdu son rôle de garant de la démocratie, raisons de cet état de fait (texte 2)

Modalités des manipulations des foules par la presse, rôle des agences de presse et des publicitaires (texte 1)

Conclusion

Texte rédigé :

Longtemps, les médias ont fonctionné comme quatrième pouvoir, dénonçant les abus des pouvoirs traditionnels (législatif, exécutif, judiciaire) dans les régimes autoritaires, mais également dans les pays démocratiques. On peut cependant affirmer qu'aujourd'hui, les médias peuvent être davantage considérés comme un pouvoir manipulateur des foules que comme des garants de la démocratie.

Avec le processus de mondialisation, les médias, qui étaient jusqu'alors la voix des « sans-voix », ont progressivement perdu cette fonction, et le véritable pouvoir est aujourd'hui détenu par le secteur économique. Dans ce contexte, des groupes médiatiques planétaires se sont constitués, impliquant de manière indifférenciée les secteurs de la culture de masse, de la communication, et de l'information. Ils diffusent par l'écrit, l'image et le son, trois formes traditionnelles de la communication qui se confondent depuis la révolution numérique. Dès lors, ces groupes deviennent des acteurs centraux de la mondialisation, et développent une puissance qui s'ajoute aux trois autres pouvoirs pour dominer, voire manipuler, le citoyen.

En effet, la possibilité de prévoir les réactions des individus rend plus aisée l'orientation de l'opinion et ces prédictions conditionnent la sélection ou l'éviction des

informations. Dans ce processus, les agences de presse jouent un rôle déterminant. La publicité peut être considérée comme le second facteur d'influence, puisqu'elle participe à l'évolution des mœurs. D'une part, elle peut transmettre des messages de façon implicite, par exemple, en présentant un couple homosexuel comme « normal » sur des photos, elle contribue à faire évoluer les représentations des personnes. D'autre part, le financement des médias par la publicité contribue à influencer indirectement la presse.

Il n'est donc pas permis de douter que les médias, loin de se montrer garants de la démocratie, constituent un pouvoir susceptible de manipuler les foules. Il convient donc de se montrer critique dans l'interprétation des informations médiatisées. (297 mots)

Damar M.-E, Communication écrite, Bruxelles, De Boeck, 2014, DEUXIEME PARTIE

2.3.4. Rédigez un texte argumentatif répondant à cette question :

Les réseaux sociaux peuvent-ils influencer la politique ?

<p style="text-align: center;">Texte 17 : Une campagne virtuelle bien réelle</p> <p style="text-align: right;">Emiliano Arpin-Simonetti</p> <p>https://docs.google.com/viewer?a=v&q=cache:elZyWQEEaKxAl:www.er.uqam.ca/nobel/raoul978/b2evolution/medias/Pdf/Article+Emiliano+Campagne+virtuelle+reelle+FINAL.pdf+&hl=en&gl=be&pid=bl&srcid=ADGEEShRrSkfuXKrKZRVelEZfpsjcHejcymXSQ2I0LqS1bonuM8+PnPsGqZ1hxa2QFibdOgPEkYy5G3UoxoAaeMBPRTtBLH9RiCfTf-9J-Bj7QNkeufyGziXwuwjB4DIgyq9Ur8liIe&sig=AHIEtbR_nWuhmajkgSeigteJZnsDs5zn_Q</p>
<p style="text-align: center;">Texte 18 : La campagne américaine ne se jouera pas sur Internet</p> <p style="text-align: right;">Cécile Dehesdin</p> <p>http://www.slate.fr/monde/60781/reseaux-sociaux-internet-campagne-elections-americaines</p>
<p style="text-align: center;">Texte 19 : Le poids des médias sociaux dans les élections</p> <p style="text-align: right;">Antoine Dupin</p> <p>http://www.chalifour.net/blogue/2012/10/12/medias-sociaux-elections</p>

Liste des idées du texte 1 :

- La dernière campagne électorale américaine a été menée sur le web
- intérêt des jeunes pour la politique sur les médias sociaux
- campagne d'Obama en partie financée par les internautes
- Militantisme présent sur internet
- Grand rôle d'internet, ea dans la mobilisation des indécis
- Visibilité des candidats

Liste des idées du texte 2 :

- Idée 1: Des stratèges pourront identifier sur internet les attentes des personnes
- Idée 2: Réseaux sociaux utiles pour fédérer les électeurs convaincus mais difficulté de faire changer les gens d'avis
- Idée 3: rôle d'internet pour convaincre les électeurs « à la marge »
- Idée 4 : idem que Idée 2 + Influence plus grande de la télévision

Liste des idées du texte 3 :

- Réseaux sociaux s'immiscent dans les débats

- Présence des candidats dans les réseaux
- Enquête montrent que les RS exercent une influence (mineure/majeure) par rapport aux sites officiels

Choix dans l'orientation de la thèse

1. Les réseaux sociaux peuvent influencer la politique

OU

2. Les réseaux sociaux ne peuvent pas influencer la politique

Thèse 1

Propos en faveur de l'influence :

- Militantisme présent sur internet
- Intérêt des jeunes pour la politique sur les médias sociaux
- Visibilité des candidats
- La campagne d'Obama en partie financée par les internautes
- Des stratèges pourront identifier sur internet les attentes des personnes
- rôle d'internet pour convaincre les électeurs « à la marge »
- Enquête montrent que les RS exercent une influence (mineure/majeure) par rapport aux sites officiels
- Grand rôle d'internet, ea dans la mobilisation des indécis
- La dernière campagne électorale américaine a été menée sur le web
- Réseaux sociaux s'immiscent dans les débats
- Enquête montrent que les RS exercent une influence (majeure) par rapport aux sites officiels

Elaboration du plan thèse 1

Introduction

Développement

Réalité de cette influence : les enquêtes montrent que les RS exercent une influence (majeure) par rapport aux sites officiels : surtout sur les électeurs indécis, et les jeunes

Les trois modalités de cette influence :

- Influence des candidats sur les RS : La campagne d'Obama en partie financée par les internautes

- Influence des militants sur les RS

- Les RS influencent la politique : Des stratèges pourront identifier sur internet les attentes des personnes + RS s'immiscent dans les débats

Conclusion

Texte rédigé :

Les réseaux sociaux (RS) occupent aujourd'hui une place indéniable dans la vie quotidienne, les informations qui y sont diffusées connaissent un grand rayonnement. Dans ce contexte, on peut s'interroger sur l'influence des réseaux sociaux sur la politique. Des enquêtes montrent que les RS, comparés aux sites officiels, peuvent orienter le vote des indécis et celui des jeunes. Cette influence peut s'exercer selon trois modalités.

La présence des candidats à une fonction politique peut s'avérer déterminante. Si l'on prend l'exemple de la dernière campagne présidentielle américaine, on constate que les internautes ont contribué, notamment suite à des messages diffusés sur les RS, à financer l'élection du président Obama. Les interventions des candidats, mais aussi des militants constituent un facteur d'influence non négligeable des votes.

Les RS exercent également un autre type d'influence : les attentes des citoyens peuvent être identifiées par des stratèges, qui peuvent orienter des programmes politiques, par exemple.

Enfin, les RS s'immiscent dans les débats politiques. Les exemples abondent : de nombreuses interventions de spectateurs sont intégrées dans des débats politiques télévisés, les internautes postent des commentaires politiques sur les RS, les militants recrutent par ce biais, etc.

En conclusion, l'influence des RS sur la politique est susceptible de se manifester de différentes manières. (206 mots)

Thèse 2

Liste d'arguments :

- Réseaux sociaux utiles pour fédérer les électeurs convaincus mais difficulté de faire changer les gens d'avis
- Influence plus grande de la télévision

- Enquête montrent que les RS exercent une influence (mineure) par rapport aux sites officiels

Elaboration du plan :

Introduction

Développement

- Enquêtes montrent que les RS exercent une influence (mineure) par rapport aux sites officiels
- Examen des causes de cet état de fait :
Difficulté de faire changer d'avis les gens
Intérêt pour la politique sur les RS seulement des jeunes (+ grande influence de la télévision)

Conclusion

Texte rédigé :

Les réseaux sociaux (RS) occupent aujourd'hui une place indéniable dans la vie quotidienne, les informations qui y sont diffusées connaissent un grand rayonnement. Dans ce contexte, l'influence des réseaux sociaux sur la politique reste toutefois un phénomène mineur.

Les enquêtes montrent en effet que les RS exercent une influence bien moindre que les sites officiels, dans le cadre des campagnes pour des élections présidentielles. On peut expliquer cet état de fait par la difficulté de faire changer d'avis les personnes. Les RS sociaux ne permettraient pas de fédérer de nouveaux adhérents, mais seulement de rallier des militants.

Par ailleurs, les RS sont majoritairement utilisés par les jeunes, et il faudrait dans ce cadre réduire cette influence à sa juste proportion. La télévision reste le média le plus efficace en matière de communication politique.

En conclusion, l'influence des RS sur la politique reste marginale par rapport à d'autres facteurs d'influence. (149 mots)

Comme nous l'avons souligné, l'élaboration d'un plan bien construit constitue une étape cruciale pour la réussite de l'exercice. Nous présenterons des plans d'étudiants pour montrer de quelle manière ils gagneraient à être réorganisés.

De nombreux plans d'étudiants mériteraient une réorganisation, comme nous allons le montrer dans ces deux productions.

Plan 1 (étudiant)

Introduction : les médias sociaux influencent la politique (T1 thèse à argumenter ≠ parti-pris) et la tendance va s'amplifier (T2)

Développement :

- La tendance va s'amplifier car elle touche les jeunes, donc l'avenir(T2)
- Les RS sont des outils à peu de frais qui permettent de toucher directement la population (T1)
- Ils invitent à la participation citoyenne (T1)

Conclusion

Ce plan propose deux thèses, et les arguments concernent tantôt l'une, tantôt l'autre. Il convient donc de réorganiser ce plan.

Plan 1 (étudiant) réorganisé

Introduction : les médias sociaux influencent la politique (T1) et la tendance va s'amplifier (T2)

Développement :

- Raisons expliquant cette influence (T1) :
 - outils à peu de frais qui permettent de toucher directement la population
 - invitent à la participation citoyenne
- La tendance va s'amplifier car elle touche les jeunes, donc l'avenir (T2)

Conclusion

Plan 2 (étudiant)

Introduction

Problématique : les RS peuvent-ils influencer la politique?

Thèse : RS restent source de mobilisation et non de conviction

Développement

- Arg. 1 : Follower (Twitter) = adhérer, donc ne fait que réunir des convaincus

- Arg. d'autorité : sondage de PEW : très peu de parts concernent la politique
- Autre sondage : RS = source d'amusement, politique réservée aux sites d'information

Conclusion

Le plan doit présenter les arguments de façon organisée, non comme une simple liste d'idées.

Plan 2 (étudiant) réorganisé

Introduction

Problématique : les RS peuvent-ils influencer la politique?

Thèse : RS restent source de mobilisation et non de conviction

Développement

Sondages :

- *PEW* : très peu de parts concernent la politique
- autre sondage : politique réservée aux sites d'information, RS = source d'amusement, par affinité *follower* (*Twitter*) = *adhérer*, donc ne fait que réunir des convaincus

Conclusion

2.3.5. Rédigez un texte argumentatif répondant à cette question :

Existe-t-il un espace médiatique critique ?

Texte 19
Un espace médiatique critique est-il possible ?
Fabien Granjon
http://www.ababord.org/spip.php?article269
Texte 20
Critique des médias ou médias critiques ?
Auteur non précisé
http://www.mouvements.info/Critique-des-medias-ou-medias.html

Texte 20 : cet espace est en construction (oui et non)

Idées principales

Espace médiatique sous l'emprise du capitalisme : logique commerciale envahissante qui éloigne l'idéal des médias servant la démocratie

Contexte de la critique sociale: visibilité de ce champ émergeant

Il prend deux formes, avec comme constante un pluralisme des médias:

- critique des médias qui souhaite une réforme de l'espace médiatique : un contrôle de l'information médiatisée soumise aux lois de la finance ;
- médias de la critique qui souhaite un espace médiatique alternatif à côté des médias dominants : défense de l'information en tant que bien public, expression libre et contradictoire, gestion plurielle des médias, statut des journalistes revalorisé

Différence dans le rapport à la production de l'information : médias de la critique prônent un modèle de presse participatif, veut éviter de reproduire les rapports de domination de la presse classique avec d'autres outils

Rôle d'internet dans la construction de cet espace alternatif médiatique

faiblesse : manque d'une stratégie globale

Thèse : faire dialoguer les deux formes de critique pour une justice sociale et une démocratisation de l'espace médiatique

Texte 21:

- banalisation de la critique, omniprésente, vis-à-vis des médias
- difficulté d'une critique interne, conçue par les acteurs médiatiques eux-mêmes

Thèse 1

Plan :

Introduction : cet espace critique n'existe pas (encore)

Développement

Idée 1 : L'espace médiatique est sous l'emprise du capitalisme : logique commerciale envahissante

Transition :

Idée 2 : Cet espace émergent reste à développer, sous deux formes complémentaires :

- critique des médias prônant une réforme de l'espace médiatique : un contrôle de l'information médiatisée soumise aux lois de la finance ;
- médias de la critique qui souhaite un espace médiatique alternatif à côté des médias dominants : défense de l'information en tant que bien public, expression libre et contradictoire, gestion plurielle des médias, statut des journalistes revalorisé

Conclusion

Texte rédigé :

La critique sociale émergente n'épargne pas les médias. Elle occupait une place marginale jusqu'ici, mais tend à se développer, créant les conditions d'apparition d'un espace médiatique critique.

Cette critique sociale met en cause l'espace médiatique, en ce qu'il n'échappe pas, dans une société sous l'emprise du capitalisme, à une logique commerciale envahissante qui s'éloigne de l'idéal des médias servant la démocratie.

S'il ne semble pas que l'espace médiatique actuel soit suffisamment indépendant pour servir cet idéal, il n'en reste pas moins que, dans le contexte de la critique sociale, il émerge actuellement un espace mettant en cause le fonctionnement des médias.

Celui-ci pourra se développer sous deux formes complémentaires : la critique des médias et les médias de la critique. La première prône une réforme de l'espace médiatique, qui permettra de contrôler l'information médiatisée soumise aux lois de la finance. La seconde entend faire naître un espace médiatique alternatif en marge des médias dominants. Elle soutiendra la défense de l'information en tant que bien public, l'expression libre et contradictoire, une gestion plurielle des médias et une revalorisation du statut des journalistes.

La concertation de ces deux phénomènes, qui n'en sont qu'à leurs balbutiements, aboutira à un espace médiatique critique servant l'idéal de démocratie des médias. (208 mots)

Thèse 2

Plan :

Introduction : cet espace critique existe

Développement

- Déjà mis en place : critique indépendante des médias qui souhaite une réforme de l'espace médiatique : un contrôle de l'information médiatisée soumise aux lois de la finance (ex. : Observatoire Français des Médias et Acrimed)

- Espace émergent :

Fonctionnement : différence dans le rapport à la production de l'information : médias de la critique prônent un modèle de presse participatif, veut éviter de reproduire les rapports de domination de la presse classique avec d'autres outils

Objectifs : défense de l'information en tant que bien public, expression libre et contradictoire, gestion plurielle des médias, statut des journalistes revalorisé

Conclusion

Texte rédigé :

La critique sociale émergente n'épargne pas les médias. Elle occupait une place marginale jusqu'ici, mais son développement a permis l'avènement d'un espace médiatique critique.

Cet espace a pris la forme d'une critique indépendante des médias, qui souhaite une réforme de l'espace médiatique. Cette réforme permet le contrôle de l'information

médiatisée soumise aux lois de la finance (ex. : Observatoire Français des Médias et Acrimed).

Si cet espace existe déjà, un autre espace, en marge de celui-ci, tend à se développer. Il diffère du premier par son modèle prôné, participatif, et qui refuse de reproduire les rapports de domination de la presse classique, en utilisant d'autres outils. Il entend faire naître un espace médiatique alternatif en marge des médias dominants. Ce nouvel espace médiatique soutiendra la défense de l'information en tant que bien public, l'expression libre et contradictoire, une gestion plurielle des médias et une revalorisation du statut des journalistes.

En conclusion, l'espace médiatique critique couvre deux réalités distinctes : un espace critique des médias et des médias de la critique. Si le premier semble déjà mis en place, le second reste à développer, et leurs relations à construire. (188 mots)

La construction du plan reste souvent problématique, nous examinerons cela dans deux plans d'étudiants, et nous reproduirons un plan d'étudiant satisfaisant.

Plan 1 étudiant :

Introduction : L'étudiant termine par *Ce n'est pas aussi simple que cela.*

Développement

- Les médias sont influencés par la publicité (1)
- Les médias alternatifs : une solution durable? (2)
- Vers une réforme du financement des médias? (3)
- Important de démocratiser l'espace médiatique (4)

Conclusion *Cet espace existe mais s'amenuise avec la progression de la publicité*

Le choix de la thèse doit être clairement précisé dans l'introduction. Les idées du développement devraient être groupées : certaines se recourent.

Plan 1 réorganisé :

Introduction

Développement :

- Problématique du financement des médias (1 et 3)
- Les médias alternatifs : rôles et enjeux démocratiques (2 et 4)

Conclusion

Plan 2 étudiant :

Introduction

Développement

- Objectif premier des médias (servir la démocratie)
- Principe de participation d'un EMC
- Principe de pluralité de la gestion d'un EMC

Conclusion

La première idée du développement n'est pas en lien avec les deux autres.

Plan 2 réorganisé :

Introduction

Développement : différences entre médias et médias critiques

- Objectifs : démocratique vs financiers
- Fonctionnement : participatif vs concentration de l'information, gestion plurielle vs isolée

Conclusion

Plan 3 étudiant :

Introduction : EMC existe

Développement :

Problème d'influence de l'information :

- Économique
- Politique
- Censure interne et externe

Solutions apportées :

- Critique des médias

- Médias de la critique
- Autres moyens

Conclusion

Nous reproduisons ici des extraits de copies d'étudiants. On y listera les problèmes d'énonciation et on proposera un corrigé.

Repérez dans cet extrait deux pléonasmes lexicaux et trois impropriétés :

- *Il s'agit donc bien d'un idéal et non d'une réalité envisagée.
Le monde, dont les inégalités sociales feront toujours partie, ainsi que les hommes, sont régis par les jeux de domination, de pouvoir et d'argent.
Les médias ne fonctionnent donc jamais de manière totalement neutre et objective et aucun ne pourra dès lors avoir assez de crédibilité auprès de tous pour pouvoir être considéré comme critique référent des autres médias.*

Les pléonasmes lexicaux : *domination et pouvoir ; neutre et objective.*

Les impropriétés : *envisagée, régis, référent.*

Cet extrait présente également des problèmes de paragraphes (le principe de cohérence n'est pas respecté).

Correction :

- *Les inégalités sociales ainsi que les jeux de pouvoir et d'argent régissant le monde, il s'agit (imprécision due au texte initial : quel est le thème ?) d'un idéal. Aucun média ne pourra donc se montrer totalement neutre, ni bénéficier de suffisamment de crédibilité pour être considéré comme une référence critique par l'ensemble de la profession.*

Dans cet extrait, relevez le terme vague et la faiblesse de style :

- *En effet, on leur reproche d'être contrôlé par ceux qui les financent, mais c'est ce même contrôle qui empêche les journalistes de critiquer les médias.*

Un terme vague : *on.*

La faiblesse de style : répétition de *contrôle.*

Correction :

- *S'ils sont contrôlés par ceux qui les financent, les journalistes ne peuvent se permettre de critiquer les médias.*

Damar M.-E, Communication écrite, Bruxelles, De Boeck, 2014, DEUXIEME PARTIE

2.3.6. Rédigez un texte argumentatif répondant à cette question :

La presse « people » est-elle utile aux personnalités politiques ?

Texte 21 : Des politiques plus people que les people

Emilie Jardin

<http://obsession.nouvelobs.com/people/20090717.OBS4523/quand-les-politiques-sont-plus-people-que-les-people.html>

**Texte 22 : *People* et politique :
un mariage contre nature ? Critères et enjeux de la peopolisation**

Jamil Dakhli

<http://questionsdecommunication.revues.org/2417?lang=en>
(texte tronqué pour cet exercice)

Texte 1 :

- Personnalités politiques présentes dans la presse people : volontairement ou non
- Cela peut servir aux people : Processus d'identification et de sacralisation, cela fait passer les questions politiques au second plan
- Obama peopolisation réussie : identification à un homme simple, USA phénomène plus ancien donc mieux géré

Texte 2 :

Mouvement de peopolisation des personnalités politiques : trois intérêts

- Popularité : double sens attaché aux couches moins favorisées, sens quantitatif qui touche tout le monde. Populisme et démagogie
- Séduction : susciter l'admiration (individus exceptionnels, images idéales) par l'image
- Proximité : identification possible

Paradoxe de la coexistence de la séduction et de la proximité

Pourquoi ce phénomène ?

- Intéresser les gens à la politique (réponse à une crise de la représentation démocratique)
- Proposer un discours accessible (basé sur le concret et l'affect)

Est-ce bénéfiques pour les personnalités politiques ?

- Soumis aux mêmes lois que les célébrités (parfois discours péjoratifs, risque de bimboisation, ex. de S. Royal)
- Pas de consécration de la superficialité de la politique-spectacle car interroge les normes et les mœurs

Damar M.-E, Communication écrite, Bruxelles, De Boeck, 2014, DEUXIEME PARTIE

La presse people est-elle utile aux personnalités politiques ?

Thèse 1 : elle est utile

Plan :

Introduction

Développement

Utile

Pour la personnalité politique :

- Popularité ;
- Séduction ;
- Proximité.

Pour les citoyens :

- Intéresser les gens à la politique (réponse à une crise de la représentation démocratique) ;
- Proposer un discours accessible (basé sur le concret et l'affect).

Conclusion

Texte rédigé :

L'exhibition des personnalités politiques dans les magazines people tend à se banaliser : on ne compte plus les articles consacrés à la vie privée des élus. Cette peopolisation peut s'avérer bénéfique sous plusieurs angles. On abordera cette question en examinant l'intérêt des hommes politiques pour la presse people et ensuite en quoi cette presse peut devenir un enjeu citoyen.

Le discours people revêt trois intérêts pour une personnalité politique : la popularité, la séduction, la proximité. Ce type de presse s'adresse en effet au plus grand nombre, en ce compris les milieux défavorisés. Elle permet aux personnalités politiques de se rendre accessibles, de susciter l'admiration, par des images souvent idéales, et paradoxalement, d'initier un processus d'identification, par le fait que le public perçoit les personnalités politiques comme humains, simples, proches.

Ces phénomènes entraînent que l'intégration de nos dirigeants à la presse people permet d'intéresser les gens à la politique, ce qui peut être considéré comme une réponse à la crise de la représentation démocratique. En proposant un discours accessible, basé sur le concret et l'affect, la presse people peut faire naître un regain d'intérêt pour les questions politiques, auprès d'un public difficile à toucher.

La peopolisation des personnalités politiques peut donc profiter tant qu'aux élus qu'aux citoyens, pour les raisons qui viennent d'être évoquées. (214 mots)

Damar M.-E, Communication écrite, Bruxelles, De Boeck, 2014, DEUXIEME PARTIE

Thèse 2 : elle n'est pas utile

Plan :

Introduction

Développement

Pas utile mais dangereuse

- Soumis aux mêmes lois que les célébrités (parfois discours péjoratifs, risque de bimboïsmation, ex. de S. Royal) ;
- Processus d'identification et de sacralisation, cela fait passer les questions politiques au second plan.

Conclusion

Texte rédigé :

L'exhibition des personnalités politiques dans les magazines people tend à se banaliser : on ne compte plus les articles consacrés à la vie privée des élus. Loin de constituer un adjuvant pour les dirigeants, cette situation présente de nombreux risques.

Dans ce phénomène de peopolisation, les personnalités politiques sont soumises aux mêmes lois que les célébrités. Les discours publiés peuvent revêtir un caractère péjoratif. Par exemple, la diffusion de photos en bikini de S. Royal fait passer au second plan ses idées politiques en la réduisant au statut de femme-objet.

D'autres éléments sont susceptibles de faire apparaître les questions politiques comme secondaires. Tout d'abord, le processus d'identification, par le fait que le public perçoit les personnalités politiques comme des humains, simples et proches, fait oublier leurs idées et leurs actes militants. On s'intéressera par exemple davantage à leurs histoires de cœur qu'à leurs combats sociaux. Ensuite, les conséquences du processus de sacralisation conduisent au même constat : le fait de susciter l'admiration, avec des images souvent idéales rend les enjeux politiques moins perceptibles.

Pour ces raisons, on se gardera de soutenir que la presse people peut être utile aux personnalités politiques, en raison des inconvénients et des risques encourus. (199 mots)

Dans des extraits de copies d'étudiants, on soulignera quelques problèmes récurrents de l'énonciation.

Les problèmes de syntaxe :

- *Il s'agit de savoir comment se sont déroulés la vacances d'untel.* (confusion des caractéristiques syntaxiques des discours direct et indirect)
- *La presse populaire leurs permet cela.* (invariabilité du pronom complément indirect)
- *Dès lors, on peut se demander quels sont les bénéfiques qu'ils retirent de cette exposition.* (syntaxe douteuse, supprimer les éléments soulignés)
- *De plus, aux yeux d'un grand nombre de personnes, nos représentants politiques vivent dans un monde où seules les élites en ont accès.* (impropriété)
- *Contrairement à l'Amérique, où cette médiatisation semble tout à fait maîtrisée.* (phrase sans verbe principal)

Les faiblesses de style :

- *Or, le jour du vote, ils seront plus enclins à voter pour quelqu'un dont ils ont entendu parler ou vu des images dans la presse que pour un simple nom.* (répétition)
- *Certaines personnalités se sont retrouvées dans des situations délicates après la publication de certaines photos, par exemple.* (répétition)
- *Grâce à un discours séductif et axé sur la proxémique, elle permet de toucher plus de monde et, par chance, de rattacher un électorat qui se désintéresserait de la politique.* (mot altéré : séduisant ; impropriétés : proximité, fédérer)
- *Dès lors, la presse people leur est donc utile.* (pléonasme lexical)

Les formulations peu claires :

- *Les problèmes et les joies permettent la popularité d'une personnalité. (La connaissance de ses problèmes et de ses joies contribuent à nous rendre plus populaire une personne.)*

2.3.7. Rédigez un texte argumentatif répondant à cette question :

Peut-on être à la fois engagé politiquement et journaliste ?

<p style="text-align: center;">Texte 24 : Journalisme indépendant et engagé, mode d'emploi</p> <p style="text-align: right;">Nathalie Villeneuve</p> <p>http://conseildepresse.qc.ca/actualites/chroniques/journalisme-independant-et-engage-mode-demploi/</p>
<p style="text-align: center;">Texte 25 : Liaisons douteuses</p> <p style="text-align: right;">Gaëtan Gras</p> <p>http://webjournal.ulb.ac.be/index.php?option=com_content&view=article&id=2076:liaisons-douteuses&catid=42:dossier&Itemid=68</p>
<p style="text-align: center;">Texte 26 : Un journalisme neutre: réaliste?</p> <p style="text-align: right;">Delphine Wilputte</p> <p>http://webjournal.ulb.ac.be/index.php?option=com_content&view=article&id=2063:un-journalisme-neutre-realiste&catid=42:dossier&Itemid=68</p>

Texte 1

- Le journalisme indépendant implique la liberté dans le choix des sujets et une liberté de délai pour l'écriture des articles
- Le journaliste écrit dans l'intérêt du public et non d'une autre cause
- Neutralité des faits, grille d'analyse toujours tributaire d'un contexte, assumer son inévitable subjectivité,
- Incompatible avec le militantisme
- Engagement inhérent au journalisme à dénoncer et refuser les idées imposées qu'on pourrait accepter par paresse ou par intérêt

Texte 2

- Proximité douteuse des journalistes et des personnalités politiques
- Parcours de journalistes en politique : le cumul des fonctions est proscrit
- Devoir d'impartialité, risque d'influence des convictions du journaliste sur le public

Texte 3

- Norme actuelle de la neutralité du journaliste

- Regret de certains qui souhaiteraient une presse plus engagée et affichant clairement des convictions
- Évolution de la norme : de l'engagement à la neutralité

Thèse 1

Il est nécessaire que les journalistes s'engagent politiquement

Introduction

Développement

- Évolution de la norme : de l'engagement à la neutralité
- La neutralité n'existe pas

Conclusion

Texte rédigé :

L'idéal de neutralité journalistique est visé par la plupart des médias. Si l'idée de l'incompatibilité de l'engagement politique avec le devoir d'informer semble bien implantée, il n'en reste pas moins qu'une presse engagée doit constituer le pendant de cette neutralité.

Cette norme actuelle de refus de l'engagement s'explique par l'histoire des médias. Les prises de positions politiques des médias se sont effacées au profit d'une presse plus généraliste, visant à plaire au plus grand nombre. De nombreux journaux engagés, dont les journalistes affichaient leurs convictions, ont disparu, au profit d'une presse qui se donne une apparence de neutralité idéologique.

Il est cependant douteux qu'une presse, quelle qu'elle soit, puisse être considérée comme neutre. Toute présentation des faits est orientée, et la grille d'analyse du journaliste est toujours tributaire d'un contexte social, politique, culturel.

On ne peut donc qu'affirmer la nécessité de revenir à une presse engagée. (146 mots)

Thèse 2

L'engagement politique est incompatible avec le journalisme

Introduction

Évolution de la norme : de l'engagement à la neutralité

Développement

Principes déontologiques du journaliste :

- Devoir d'impartialité ;
- Neutralité des faits ;
- Parcours de journalistes en politique : le cumul des fonctions est proscrit.

Responsabilité auprès du public :

- Le journaliste écrit dans l'intérêt du public et non d'une autre cause ;
- risque d'influence des convictions du journaliste sur le public.

Conclusion

Texte rédigé :

L'idéal de neutralité journalistique est visé par la plupart des médias. Cette norme actuelle de refus de l'engagement s'explique par l'histoire. Les prises de positions politiques des médias se sont effacées au profit d'une presse plus généraliste, visant à plaire au plus grand nombre. L'idée de l'incompatibilité de l'engagement politique avec le devoir d'informer semble actuellement bien implantée.

Les principes déontologiques du journaliste lui imposent un devoir d'impartialité, il doit rester neutre dans la présentation des faits. Si de nombreux journalistes se sont engagés politiquement, l'interdiction du cumul de ces fonctions illustre leur incompatibilité.

Outre le respect de ces principes professionnels, la responsabilité du journaliste lui impose d'écrire dans l'intérêt du public, à l'exclusion de toute autre motivation. La visibilité de ses convictions politiques présente un risque d'influence dommageable.

Ces raisons témoignent de la nécessité de la neutralité journalistique. (227 mots)

2.4. Grille de correction du texte argumentatif

/20

Énoncé

/8

Énonciation

/8

Lisibilité

/4

	+/-
Énoncé (contenu)	
1. Présence d'une thèse	
2. Qualité de l'introduction (amorçage, problématique, annonce de la thèse)	
3. Qualité du développement : présence et pertinence des arguments	
4. Qualité de la conclusion	
Énonciation (forme)	
5. Qualité du plan : - Progression argumentative - Organisation des idées	
6. Orthographe d'usage et grammaticale	
7. Respect des règles de syntaxe	
8. Richesse du lexique	
9. Registre	
10. Neutralité de l'énonciateur	
11. Concision	
Lisibilité	
12. Articulations logiques	
13. Paragraphes	
14. Ponctuation	
15. Soins apportés à la présentation	